

## > Examen du BTSA

Il comporte deux groupes d'épreuves comptant chacun pour 50 % dans la délivrance du diplôme :

Le **premier groupe d'épreuves** est constitué par deux épreuves terminales (épreuves de synthèse) organisées en fin de formation :

### Epreuve générale E1 :

Expression française  
et culture socioéconomique

Coefficient : 6 (écrit)

Durée : 3h30 + 30 min

### Epreuve professionnelle E7 :

Epreuve intégrative à caractère  
technique, scientifique et professionnel

Coefficient : 6 (écrit)

Durée : 4h

Coefficient : 6 (oral)

Durée : 45 min

Une moyenne inférieure à 9/20 à l'ensemble de ces épreuves est éliminatoire.

### TOTAL COEFFICIENTS : 18

Le **second groupe d'épreuves** est constitué de cinq épreuves organisées sous forme de Contrôles en Cours de Formation (CCF) sur les deux années :

**Epreuve E2** : modules M21 et M22 (français, économie, ...)

Coefficient : 3

**Epreuve E3** : modules M23 (langues vivantes)

Coefficient : 3

**Epreuve E4** : modules M41 et M42 (mathématiques, informatique)

Coefficient : 3

**Epreuve E5** : modules M51, M52, M56, M57 et M58  
domaine professionnel

Coefficient : 4

**Epreuve E6** : modules M53, M54, M55, et M58  
domaine professionnel

Coefficient : 5

### TOTAL COEFFICIENTS : 18

Obtenir une moyenne supérieure ou égale à 10/20 sur l'ensemble des épreuves, puis, ajouter les points apportés par les matières suivantes :

**EPS** : Education Physique et Sportive

Seuls les points  
au dessus de 10  
sont pris en compte

Coefficient : 3

**MIL** : Module d'Initiative Locale

Coefficient : 3



Lycées Agricoles  
du Bourbonnais



Lycées Agricoles  
du Bourbonnais

# Développement, Animation des Territoires Ruraux



AUVERGNE  
la région juste et grande

## > Conditions d'admission

Après un Bac général, technologique ou professionnel selon l'examen des dossiers scolaires.

Après certains cursus scolaires post-Bac (BTSA, DUT, DEUG...).

Pré-inscription possible et accessions à toutes les informations sur le site [www.admission-postbac.fr](http://www.admission-postbac.fr)

## > Objectifs de la formation

### **La qualification professionnelle**

Le diplôme du Brevet de Technicien Supérieur Agricole atteste d'une qualification professionnelle de niveau 3.

Il combine une solide formation de base par des modules communs à tous les BTSA ; des modules spécifiques et professionnels, un module d'Initiative locale et une formation professionnelle originale, innovante : conduite de projets, étude et visites sur des cas concrets, diagnostics de territoire....

Les titulaires du BTS SER exerceront leur activité professionnelle dans les secteurs de l'animation et du développement local (domaines social, culturel, sportif, santé, agricole, artisanal...) ; dans des collectivités locales ou territoriales en lien avec l'animation et le développement des territoires ruraux ; les services aux usagers, aux exploitations et aux entreprises... Le tourisme est aussi un des secteurs d'activités où ils peuvent exercer leurs compétences.

### **La poursuite d'études**

La poursuite d'études est envisageable :

- préparation d'une licence professionnelle afin de se spécialiser dans un domaine ;
- intégration à une classe post BTS-IUT pour préparer des concours en écoles d'Ingénieurs ou accéder à des Concours particuliers (santé, social, économie sociale et familiale...);
- préparation d'un certificat de spécialisation.

## > Organisation de la formation

La formation se déroule sur deux ans ; l'enseignement est modulaire et organisé en domaines.

S'ajoutent à ces contenus l'Education Physique et Sportive, des activités pluridisciplinaires et un Module d'Initiative Locale : Teria = **Territoire Rural d'Ici et d'Ailleurs** (voyage d'étude à l'étranger).

Les stages d'une durée de 12 à 16 semaines sur les deux ans font partie intégrante de la formation (10 semaines de stage sont prises sur la scolarité).

Domaines	Modules BTSA	Horaire sur les deux ans
Projet personnel de formation et professionnel	M 11 - Accompagnement au projet personne et professionnel	87 h
	<b>Tronc commun :</b>	
ouverture sur le monde	M 21 - Organisation juridique, économique et sociale	87 h
	M 22 - Techniques d'expression, de communication, d'animation et de documentation	174 h
	M 23 - Langue vivante	116 h
	Activités pluridisciplinaires	24 h
	M 31 - EPS = éducation physique et sportive	87 h
Domaine professionnel	M 41 - Traitement des données	72,5 h
	M 42 - Technologies de l'information et du multimédia	43,5 h
	M 51 - De l'espace au territoire	87 h
	M 52 - Les acteurs de service en territoire rural	116 h
	M 53 - Diagnostic de territoire cible dans le secteur des services	87 h
	M 54 - Méthodologie de projet	58 h
	M 55 - Conception et mise en œuvre d'un projet de service en territoire rural	87 h
	M 56 - Mercatique et qualité des services	87 h
	M 57 - Gestion juridique et financière des services	116 h
	M 58 - Animation, communication et négociation professionnelles	116 h
	M 61 - Stage(s) : mises en situations professionnelles	12 à 16 semaines
	Activités pluridisciplinaires	150 h
	M 71 - MIL = Module d'Initiative Locale (Teria)	87 h